



Urbanisme, permis et inspection

2035-C, avenue Victoria
Saint-Lambert, QC J4S 1H1

Tél. : 450 672-4444 option 4
Courriel : urbanisme@saint-lambert.ca

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE CERTIFICAT D'AUTORISATION

Veuillez noter que le traitement de la demande de permis débutera à la réception de tous les documents requis et du paiement de celle-ci. (Voir la liste des documents requis ci-jointe)

Propriété visée ☐ Résidentiel ☐ Commercial ☐ Public	Type de bâtiment ☐ App. ☐ Condo ☐ Unifamilial	 ☐ Duplex ☐ Triplex ☐ Multi (autre)	 ☐ Isolé ☐ Jumelé ☐ En rangée
--	--	---	---

Type de travaux ☐ Agrandissement ☐ Aménagement de terrain ☐ Bâtiment accessoire sur fondation ☐ Construction neuve ☐ Démolition totale ☐ Démolition partielle ☐ Drain Francais Raccordement	 ☐ Enceinte de piscine ☐ Enseigne ☐ Équipements mécaniques (thermopompe, génératrice, gaz propane) ☐ Entrée charretière ☐ Aménagement / Modification d'une aire de stationnement ☐ Piscine creusée Retrait ☐ Piscine hors terre Spa (2000 litres et plus)	 ☐ Poulailier ☐ Remisage de contenants à matières résiduelles ☐ Réparation Amélioration d'un bâtiment ☐ Terrain de sport (usage spécifique)
--	---	---

Emplacement des travaux Adresse : _____ (numéro) (rue) (Numéro de lot si pas d'adresse)
Propriétaire Nom : _____ Prénom : _____ Courriel : _____ Adresse : _____ (numéro) (bureau) (rue) (ville) (code postal) Téléphone 1 : (____) _____ Téléphone 2 : (____) _____
Requérant ☐ Même que le propriétaire Nom : _____ Prénom : _____ Courriel : _____ Adresse : _____ (numéro) (bureau) (rue) (ville) (code postal) Téléphone 1 : (____) _____ Téléphone 2 : (____) _____

Documents et renseignements à joindre à votre demande

- Toute demande doit être signée par le propriétaire de l'immeuble visé ou son représentant désigné par procuration;
- S'il s'agit d'une copropriété, soumettre l'autorisation des travaux par le syndicat de copropriété;
- Tous les plans fournis devront être à l'échelle;
- Les frais applicables doivent être payés avant l'émission du permis ou du certificat;
- Tout autre renseignement ou document pourra être requis lors de l'étude du dossier, en plus des dispositions ci-dessous.

Note : Toute modification de façade avant ou toute modification extérieure visible d'une rue est sujette au règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (2234) - PIIA. Cela implique des frais de traitement et des étapes d'obtention de permis de construction supplémentaires d'une durée minimale de 10 semaines. Veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 450 672-4444 ou urbanisme@saint-lambert.ca pour tout renseignement relatif à une telle demande.

ENSEIGNE

- ✓ Localisation de l'enseigne projetée et de l'existante sur le terrain et le bâtiment;
- ✓ Plan / Croquis détaillé démontrant les différentes caractéristiques techniques de l'enseigne;
- ✓ Largeur de la façade principale et superficie de(s) vitrine(s);
- ✓ Certificat de localisation existant incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence;
- ✓ Soumission ou grille d'estimation des coûts des travaux.

AGRANDISSEMENT

- ✓ Plan d'implantation projeté de l'agrandissement, préparé par un arpenteur-géomètre, lorsque requis;
- ✓ Plans de construction : élévations extérieures, aménagement intérieur et coupes de murs;
- ✓ Certificat de localisation existant incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence;
- ✓ À la fin des travaux, un nouveau certificat de localisation devra être fourni;
- ✓ Résolution du conseil, si applicable;
- ✓ Soumission ou grille d'estimation des coûts des travaux;
- ✓ Plan ingénieur;
- ✓ Plan architecte.

AMÉNAGEMENT DE TERRAIN

- ✓ Plan d'aménagement extérieur (avec pourcentage d'espace verts dans chacune des cours);
- ✓ Certificat de localisation existant incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence;
- ✓ Indiquer l'emplacement de tous les arbres existants sur la propriété;
- ✓ Soumission ou grille d'estimation des coûts des travaux.

ENCEINTE DE PISCINE

- ✓ Détails de la clôture existante et projetée, hauteur, matériaux et type;
- ✓ Certificat de localisation existant incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence;
- ✓ Soumission ou grille d'estimation des coûts des travaux;
- ✓ Déclaration de l'installation en conformité (courriel et photos).

CONSTRUCTION NEUVE

- ✓ Plan d'implantation projeté de la nouvelle construction, préparé par un arpenteur-géomètre;
- ✓ À la fin des travaux, un nouveau certificat de localisation devra être fourni;
- ✓ Certificat de localisation existant incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence;
- ✓ Plans de construction : élévations extérieures, aménagement intérieur et coupes de murs;
- ✓ Copie de la résolution du conseil municipal (PIIA);
- ✓ Soumission ou grille d'estimation des coûts des travaux;
- ✓ Plan architecte;
- ✓ Plan ingénieur.

DÉMOLITION PARTIELLE / TOTALE

- ✓ Document expliquant les raisons de la démolition et rapport d'expertise sur la viabilité du bâtiment visé;
- ✓ Photos récentes de toutes les façades;
- ✓ Certificat de localisation existant incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence;
- ✓ Soumission ou grille d'estimation des coûts des travaux.

GARAGE | ABRI D'AUTO

- ✓ Plan d'implantation projeté du garage ou de l'abri d'auto, préparé par un arpenteur-géomètre;
- ✓ Plans de construction : élévations extérieures, aménagement intérieur et coupes de murs;
- ✓ Certificat de localisation existant incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence;
- ✓ Dans le cas d'un garage ou d'un abri d'auto visible de la rue, fournir une copie de la résolution du conseil municipal (PIIA);
- ✓ Soumission ou grille d'estimation des coûts des travaux;
- ✓ À la fin des travaux, un nouveau certificat de localisation devra être fourni.

PISCINE CREUSÉE

- ✓ Plan d'implantation projeté de la piscine localisant la clôture, les accessoires (filtreur, chauffe-eau) et le bâtiment, préparé par un arpenteur-géomètre;
- ✓ Indiquer le pourcentage d'espace vert dans la cour pour la piscine creusée;
- ✓ Détails de la clôture, hauteur, matériaux et type;
- ✓ La localisation de toute ouverture pratiquée sur la façade du bâtiment principal donnant dans la cour où est située la piscine;
- ✓ Certificat de localisation existant incluant l'emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence;
- ✓ Soumission ou grille d'estimation des coûts des travaux;
- ✓ À la fin des travaux, un nouveau certificat de localisation devra être fourni.

<u>PISCINE HORS-TERRE</u> ✓ Plan d’implantation projeté de la piscine préparer par un arpenteur-géomètre; ✓ Plan localisant la clôture, les accessoires (filtreur, chauffe-eau), le pontage ou l’échelle et le bâtiment (à faire sur une copie du plan du certificat de localisation existant) ✓ L’emplacement de la plate-forme adjacente à la piscine le cas échéant; ✓ La localisation de toute ouverture pratiquée sur la façade du bâtiment principal donnant dans la cour où est située la piscine; ✓ Certificat de localisation existant incluant l’emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence; ✓ Soumission ou grille d’estimation des coûts des travaux.	<u>RETRAIT PISCINE CREUSÉE</u> ✓ Soumission ou grille d’estimation des coûts des travaux; ✓ Une copie à l’échelle du plus récent certificat de localisation sur lequel apparaît le bâtiment ou la piscine; ✓ Les dimensions extérieures et la superficie d’implantation du bâtiment ou de la piscine à démolir ou à déplacer; ✓ Les photographies récentes de toutes les façades du bâtiment ou de la piscine; ✓ L’identification de la provenance des matériaux de remblai; ✓ Le lieu de disposition des matériaux de démolition; ✓ Un plan de réutilisation du sol indiquant le pourcentage des surfaces végétales (avant et après les travaux) sur l’ensemble du terrain; ✓ Le détail des moyens prévus pour retirer toutes les composantes de la fondation ou de la piscine; ✓ Déclaration retrait piscine hors-terre (formulaire Ville de Longueuil)
<u>ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE</u> ✓ Détails de l’appareil (hauteur, format, nombre de décibels, localisation, etc.); ✓ Plan de localisation de l’appareil projeté (à faire sur une copie du plan du certificat de localisation existant); ✓ Certificat de localisation existant incluant l’emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence; ✓ Soumission ou grille d’estimation des coûts des travaux.	<u>POULAILLER</u> ✓ Plan de localisation du poulailler projeté (à faire sur une copie du plan du certificat de localisation existant); ✓ Certificat de localisation existant incluant l’emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence; ✓ Soumission ou grille d’estimation des coûts des travaux.
<u>RÉPARATION AMÉLIORATION D’UN BÂTIMENT</u> ✓ Tout document pertinent à la description complète des travaux (photos, plans, croquis, dépliant, échantillon de parement, etc.); ✓ Plans d’aménagement intérieur, existant et projeté; ✓ Plans de qualité professionnelle et dessinés à l’échelle qui illustrent la situation actuelle et les travaux projetés; ✓ Dans le cas de rénovations modifiant la façade visible de la rue, fournir une copie de la résolution du conseil municipal (PIIA); ✓ Certificat de localisation existant incluant l’emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence; ✓ Soumission ou grille d’estimation des coûts des travaux; ✓ Plan ingénieur. Note : Dans le cas d’une modification d’un mur porteur, des plans d’un ingénieur en structure sont exigés.	<u>BÂTIMENT ACCESSOIRE SUR FONDATION</u> ✓ Plan d’implantation du cabanon ou de la remise projetés (à faire sur une copie du plan du certificat de localisation); ✓ Dans le cas où le bâtiment est sur fondation, le plan d’implantation devra être réalisé par un arpenteur-géomètre; ✓ Description de la remise (hauteur, type de parement, type de fondation, type de toit et dimensions) ou plan des élévations; ✓ Certificat de localisation existant incluant l’emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence; ✓ Soumission ou grille d’estimation des coûts des travaux Note : Aucun certificat d’autorisation n’est requis pour l’installation d’une remise d’une superficie maximale de 12 m² (sans fondation), si elle n’est pas installée sur des fondations permanentes.
<u>MURET DE SOUTÈNEMENT</u> ✓ Certificat de localisation existant; incluant l’emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence; ✓ Un rapport signé par un ingénieur sur les composantes requises pour le mur de soutènement et la justification de l’aménagement d’un tel mur sur le terrain; ✓ Un plan signé par l’ingénieur indiquant la localisation et les composantes du mur; ✓ Plan d’aménagement; ✓ Soumission ou grille d’estimation des coûts des travaux.	<u>DRAIN FRANÇAIS / RACCORDEMENT DES SERVICES</u> ✓ Formulaire des normes d’évacuation des eaux pluviales et sanitaires et formulaire de branchement de services remplis et signé; ✓ Un plan à l’échelle illustrant la localisation de l’ouvrage projeté; ✓ Soumission ou grille d’estimation des coûts des travaux; ✓ Description des travaux (le diamètre et le type de conduites utilisés, le mode de raccordement à l’égout pluvial, les matériaux qui seront utilisés pour assurer l’étanchéité des fondations et éviter que les particules fines du sol ne colmatent le drain); ✓ Certificat de localisation existant incluant l’emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence.
<u>ENTRÉE CHARRETIÈRE</u> ✓ Plan d’aménagement extérieur; ✓ Certificat de localisation existant incluant l’emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence; ✓ Mesure de l’entrée actuelle et projetée; ✓ Soumission ou grille d’estimation des coûts des travaux; ✓ Lettre de décharge du citoyen pour bordure; ✓ Formulaire d’entrée charretière rempli et signé.	

<u>REMISAGE DE CONTENANTS À MATIÈRES RÉSIDUELLES</u> ✓ Plan de localisation des contenants projetés (à faire sur une copie du plan du certificat de localisation existant); ✓ Certificat de localisation existant incluant l’emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence; ✓ Soumission ou grille d’estimation des coûts des travaux; ✓ Description des matériaux, dimensions et couleur.	<u>AMÉNAGEMENT OU MODIFICATION DE L'AIRE DE STATIONNEMENT</u> ✓ Plan d’aménagement extérieur; ✓ Indiquer le pourcentage d’espace vert de la cour; ✓ Certificat de localisation existant incluant l’emplacement de tous les arbres sur la propriété, leur diamètre à 0,30 mètre du sol et leur essence; ✓ Mesure de l’entrée actuelle et projetée; ✓ Soumission ou grille d’estimation des coûts des travaux.
<u>*Au besoin remplir également le formulaire d’abattage d’arbre ou de projet nécessitant l’approbation du conseil municipal</u> Pour toute question supplémentaire concernant les documents requis pour le dépôt d’une demande, veuillez-vous référer aux articles 3.2.2 et 3.3.2 du Règlement sur les permis et certificats 2023-218 Pour toute question concernant la tarification, nous vous invitons à consulter la grille de tarification de l’année en cours disponible sur notre site internet de la Ville : https://www.saint-lambert.ca/fr/reglements	